

Légende et réglementation

- ① = Sentier des Wright / boucle de 0,5 km (facile)
- ② = Sentier de la Forêt ancienne / boucle de 3,5 km (intermédiaire)
- ③ = Sentier des Abris sous roches / 0,7 km (intermédiaire)
- ④ = Sentier du Sommet / 2,4 km aller-retour (intermédiaire)
- ⑤ = Sentier du Vaillant / 1 km aller-retour (très difficile)
(Attention : nous vous déconseillons d'emprunter ce sentier dans le sens de la descente.)
- ◆ = Ruines
- = Abris sous roches
- ▲ = Grande paroi
- ▲ = Petite paroi
- = Blocs
- = Ligne hydro-électrique
- = Cours d'eau
- = Limite du parc
- = Route
- P = Stationnement
- ⌘ = Belvédère
- ⌘ = Abri

Le parc du mont Wright est régi par le règlement municipal no 03-483.

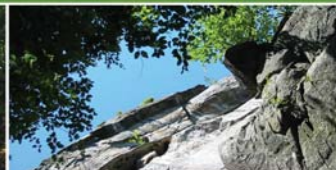


Venez découvrir

LE PARC DU MONT WRIGHT



Une forêt ancienne à préserver



Le parc de la forêt ancienne du mont Wright

Un patrimoine écologique exceptionnel!

Situé dans les Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury, dans la région de Québec, le parc du mont Wright est un parc municipal de 190 ha voué à la conservation et au récréotourisme. Il abrite un des derniers exemples de forêt ancienne en territoire privé dans l'est du Québec. Depuis 1997, cette forêt est reconnue en tant qu'écosystème forestier exceptionnel par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. L'Association forestière Québec métropolitain, un organisme à but non lucratif de la région, en assure la conservation, la mise en valeur et l'animation, en collaboration avec la municipalité.

Un site chargé d'histoire...

Ce territoire a été la propriété de la famille Wright durant plus de 130 ans. Son utilisation artisanale a eu pour conséquence d'en protéger une vaste partie de toute exploitation. Le dernier héritier, qui a toujours habité les lieux, a légué la montagne à la municipalité à condition qu'elle en fasse un parc de conservation à la mémoire de sa famille.

Qu'est-ce qu'une forêt ancienne ?

Les forêts anciennes sont des écosystèmes forestiers dans lesquels vivent de très vieux arbres, les arbres dominants y ayant depuis longtemps atteint leur maturité. Ces forêts possèdent une dynamique propre : elles renferment à la fois des arbres vivants, sénescents et morts et le sol y est parsemé de gros troncs à divers stades de décomposition. Le terme « forêt ancienne » désigne des peuplements non aménagés par l'Homme et n'ayant subi aucune perturbation naturelle sévère récente qui aurait pu causer la destruction du couvert forestier.

Les activités récréatives

Randonnée pédestre et raquette



Des sentiers d'une longueur totale de 6,5 km ont été aménagés afin de permettre la randonnée, été comme hiver.

Escalade



L'escalade se pratique sur deux parois aménagées et sur une série de blocs identifiés à cette fin. Tout grimpeur doit posséder sa carte de membre de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (www.fqme.qc.ca) ou une carte journalière pour accéder au site.

Observation et interprétation



Une série de panneaux d'interprétation invitent à la découverte du caractère exceptionnel du site. Un livret d'interprétation intitulé *Balade au cœur d'une vieille forêt* est disponible à la municipalité et à l'Association au coût de 5 \$. Des visites guidées sont également offertes.

Parce qu'il nous importe d'assurer l'intégrité écologique du parc et d'en préserver l'accès au public, tous les usagers doivent respecter la réglementation en vigueur.



Pour s'y rendre :
L'entrée du parc se situe sur la Route 175. En direction nord, 3 km après la sortie Stoneham, surveillez la pancarte sur la droite peu après la station-service.

Pour information :
ASSOCIATION FORESTIÈRE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
Tél. : 418 647-0909
Courriel : afqm@afqm.org
Site Web : www.afqm.org

MUNICIPALITÉ DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY
Tél. : 418 848-2381
Courriel : mairie@villestoneham.com
Site Web : www.stoneham.com

